

Numéro 04. Juillet 2020

# Riantec Mag

Le magazine de la commune de Riantec  
*Kelaouenn kumun Rianteg*



**DOSSIER** Pages 10 - 13

## La nouvelle équipe municipale

**CRISE SANITAIRE P 6**

*La commune sur  
le front !*

**ENVIRONNEMENT P 15**

*La lande boisée du Lotour*

**CULTURE P 17**

*Les rendez-vous de l'été*





DOSSIER



# Sommaire/ Taolenn

04 | ARRÊT SUR IMAGE

05 | EN BREF

06 | SPÉCIAL CRISE SANITAIRE

08 | TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

> Point d'étape

> 10 | DOSSIER

> L'installation du conseil municipal

14 | ENFANCE & JEUNESSE

15 | ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

> Un refuge pour les hirondelles

> Lande boisée du Lotour

16 | ÉCONOMIE & TOURISME

> La piscine de Kerdurand

17 | CULTURE & SOLIDARITÉ

> Les rendez-vous de l'été

> Rejoignez le réseau des bénévoles

18 | INITIATIVES - HISTOIRE & PATRIMOINE

19 | ÉTAT CIVIL

## Riantec Mag N° 4

- Directeur de la publication -  
Jean-Michel BONHOMME

- Rédaction -  
Service communication

- Photographes -  
Service communication, Noël Bayer-  
Bretagne Vivante, Freepick

- Mise en pages -  
Service communication

- Création graphique -  
le design - Lorient

- Photogravure, impression -  
Imprimerie Icones  
Impression sur papier 100% recyclé

- Mairie de Riantec -  
Tél : 02 97 33 98 10  
www.riantec.bzh  
contact@mairie-riantec.bzh



# Edito/ Pennad-stur



Da gentañ-penn e faot din trugarekaat tud Riantec o deus laket o fiziañs ennon en-dro evit ar c'hwec'h vlez da zonet.

Krog eo ar respetad nevez-mañ da vare ur blegenn digent, hini an enkadenn yec'hedel. A-c'houde kreiz miz Meurzh emañ razh ar servijoù kêr é labourat asabl get an dilennidi evit kenderc'hel get ar servij publik ha respont da ezhommoù tud hor c'humun : dasparzhiñ pakadoù ha maskloù, monet e darempred get an dud digenvez, sikour get ar glañvdiourion, degemer bugale ar c'hoskor priorek, sikour get ar genwerzhourion ha kement zo. Ne 'm boa douetañs erbet àr micheregezh nag engouestl ar wazourion hag ur wezh arre em eus gallet gwelet o mennantez hag o gred evit talvoudoù ar servij publik.

Ne zisoñjin ket trugarekaat ar bochad youlidi o doa roet a-benn o skoazell evit kas an traoù àr-raok ha kontant-bras on bet get ar spered « a-stroll »-se.

Ampellet e oa bet staliadur an dilennidi d'ar 26 a viz Mae, mes a-unvan o doa labouret ar guzulierion-kêr nevez get an dilennidi gozh evit taliñ doc'h an enkadenn yec'hedel. Tennet o doa gounid ag ar sizhuniadoù-se ivez evit em c'hourdonaat doc'h teuliadoù kêr ha prientiñ labour ar mizioù-mañ 'za.

Ha bout ma ver é tigratioù e rankomp chom àr evezh ha tenniñ kentel ag ar mizioù tremenet. Ar genskoazell zo bet he deus diskouezet e oa pouezus an oberoù dizarbenn e-mesk an dud digenvez. Er c'hannadig-mañ e faote deomp teurel sklêrijenn àr an niveradeg « tud vresk », evit ma c'hellehent endevout ur skoazell a-ratozh pa vez un enkadenn. Broudiñ a ran enta razh an dud a sell an dra-se doc'hte da c'hervel hor servijoù evit ma c'hellehemp-ni bout efedusoc'h c'hoazh en amzer-da-zonet.

A-gaoz m'emañ an hañv ur prantad a-feson evit deverriñ hag achap hon eus laket bec'h ivez evit derc'hel abadennoù hañv ha sevenadurel hag a vo hervez ar blegenn yec'hedel. Ho kouviñ a ran d'ober anavedigezh get ar programm-se ha hetiñ a ran deoc'h tremen un hañvad kaer.

*Jean-Michel Bonhomme, maer Riantec*

Je tenais tout d'abord à remercier chaleureusement les Riantécois(es) qui m'ont renouvelé leur confiance pour ces six prochaines années.

Ce nouveau mandat a démarré dans un contexte de crise sanitaire sans précédent. Depuis mi-mars, l'ensemble des services municipaux est mobilisé, au côté des élus pour assurer la continuité du service public et répondre aux besoins de notre population : distribution de colis et de masques, contacts avec les personnes isolées, soutien au personnel soignant, accueil des enfants de personnel prioritaire, soutien aux commerces etc. Si je ne doutais pas du professionnalisme et de l'implication des agents, j'ai pu une nouvelle fois constater leur volontarisme et leur attachement aux valeurs du service public.

Je n'oublie pas les nombreux bénévoles qui se sont spontanément portés volontaires pour contribuer aux actions en œuvre et je me réjouis de cet esprit « collectif ».

Si l'installation des élus a du être retardée au 26 mai, les nouveaux conseillers municipaux et les élus sortants ont travaillé de concert pour faire face à cette crise sanitaire. Ils ont également mis à profit ces semaines pour se familiariser avec les dossiers municipaux et préparer le travail de ces prochains mois.

A l'heure du déconfinement, nous devons rester vigilant et tirer les premiers enseignements des mois passés. Ainsi les actions de solidarité organisées ont démontré l'importance des actions de prévention auprès des personnes isolées. Nous avons donc souhaité dans ce bulletin apporter un éclairage sur le recensement des personnes dites « vulnérables », et qui en situation de crise peuvent nécessiter une aide adaptée. J'encourage ainsi vivement toutes les personnes concernées à se faire connaître auprès de nos services afin de nous permettre d'agir encore plus efficacement à l'avenir.

Parce que l'été est aussi synonyme de distraction et d'évasion, nous nous sommes aussi attachés à maintenir des activités estivales et culturelles dans un cadre adapté à la situation sanitaire. Je vous invite à en découvrir la programmation et vous souhaite à tous un bel été.

Jean-Michel Bonhomme, maire de Riantec

## INFOS PRATIQUES

### La mairie de Riantec vous accueille :

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h et 14h à 17h
- > Mercredi : 8h45 à 12h
- > Samedi : 9h à 12h

### Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

- > Le maire : Jean-Michel Bonhomme
- > Les adjoints : Nathalie Perrin, urbanisme / Christophe Le Fée, sport, vie associative et mobilités / Sandrine Liot, affaires scolaires et enfance-jeunesse / Joël Boulard, affaires sociales et emploi / Fabienne Le Roch, culture et patrimoine / Pierre Mirault, travaux, réseaux et sécurité / Dominique Bernard, environnement, littoral et agriculture.



L'Agenda culturel et associatif joint au Mag !

# Focus sur l'actualité communale



## Des nids pour les chouettes

A l'initiative de M. René Le Nezet, Riantécois et passionné d'ornithologie, trois nichoirs adaptés pour les chouettes hulottes ont été installés en février au parc de Kerdurand et près de Villemarion.

Grâce aux plans proposés par M. Le Nezet, les services techniques ont fabriqué les nichoirs. Ensuite, les enfants du Relais des Homards et du Pass'Age se sont chargés de leur décoration. Cette action a permis de les sensibiliser à la préservation de la faune et de la flore de la commune.

Cette expérience collaborative favorisera probablement la reproduction des chouettes au printemps prochain.

## Chemins et trésors cachés de Riantec

La médiathèque Anjela-Duval organise un concours photo sur le thème « Chemins et trésors cachés de Riantec... ». Gratuit et ouvert à tous, ce concours invite les photographes à mettre en lumière les richesses du patrimoine de Riantec.

Chaque participant peut proposer deux photos (maximum) obligatoirement prises sur la commune à transmettre par mail, au format jpg à [mediatheque@riantec-mairie.bzh](mailto:mediatheque@riantec-mairie.bzh), au plus tard le 29 août 2020.

L'ensemble des clichés fera l'objet d'une exposition à la médiathèque du 7 septembre au 3 octobre 2020. Professionnels ou amateurs, le concours est ouvert à tous !

## CONCOURS PHOTO

Médiathèque  
Anjela-Duval  
RIANTEC



## Réfection des accès à l'Île Kerner

Afin de renforcer l'accessibilité à l'Île Kerner et le fonctionnement des services publics et de secours, tout en préservant l'état du milieu naturel, Lorient Agglomération a réalisé, entre janvier et février, des travaux d'aménagement des abords de l'île.

La digue et le chemin de Kerner, en état de dégradation, ont tous deux été rénovés.

En 2021, de nouveaux travaux seront effectués pour la réalisation d'un stationnement dédié aux personnes à mobilité réduite ainsi que la création d'une aire de retournement pour les cars, la plus économe possible en espace, de manière à réduire au strict minimum l'artificialisation du milieu.

## Bar Éphémère Point i

**Les agents du Point i vous invitent à (re) découvrir la commune au travers d'idées de sorties, d'activités et de balades variées et accessibles à tous.**

La première semaine des vacances scolaires, saisonniers et agents d'animation se sont activés pour préparer l'ouverture du Bar Éphémère. Désormais bien identifié par les usagers, il y sera proposé comme chaque été, un service de boisson sans alcool et des animations communales et associatives.

Des adaptations ont dû être trouvées pour respecter les gestes barrières et notamment la limitation du nombre de personnes dans l'équipement, l'inscription fortement conseillée pour participer aux activités... Les usagers sont aussi invités à venir avec leurs propres gobelets pour consommer en terrasse.

Ce contexte particulier n'a pas empêché les équipes de trouver des idées originales et variées qui viendront pimenter votre été !

La ludothèque fermée pendant la crise sanitaire, prendra quant à elle, ses quartiers d'été au Point i. Les usagers pourront profiter d'animations ludiques sur place et/ou emprunter des jeux pour jouer à domicile.

### Infos et inscriptions :

- 2 rue des écoles
- 02 97 33 52 66
- pointi@mairie-riantec.bzh

## Wifi4EU

**L'initiative WiFi4EU promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics.**

La commune de Riantec avait répondu au 1<sup>er</sup> appel à candidatures diffusé par la commission européenne fin 2018.

224 communes françaises avait ensuite été retenues pour bénéficier du coupon de 15.000 € participant à l'achat et à l'installation des bornes wifi.

L'installation en cours de finalisation permettra aux habitants, visiteurs et associations, de se connecter gratuitement dès cet été dans plusieurs lieux de la commune. Parmi ceux-ci : la médiathèque, le château de Kerdurand, la place de la mairie, le Point i et la terrasse du Bar Éphémère.

## Gardons le contact en cas de crise

**La commune tient un registre à titre préventif recensant les personnes fragilisées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, de leur handicap ou encore simplement de leur âge...**

Tout Riantecois désirant s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre, peut s'adresser au CCAS de la commune afin de compléter une fiche de renseignements (noms, coordonnées, personne à prévenir en cas d'urgence...) ou renvoyer le bulletin inséré dans ce numéro. La demande d'inscription fondée sur le volontariat est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne.

Ces données confidentielles sont conservées, mises à jour par la commune et tenues à la disposition du Préfet en cas de mise en œuvre d'un plan d'alerte ou d'urgence notamment canicule ou crise sanitaire.

En cas de déclenchement, le CCAS contacte les personnes inscrites sur ce registre nominatif afin de s'assurer de leur bien-être. Une mesure préventive saisonnière qui ne doit en aucun cas se substituer à la vigilance des proches et du voisinage, ni aux précautions quotidiennes pour se protéger.

**CCAS de Riantec : 02 97 33 98 13**

**N° d'urgence : le 15 (Samu), le 18 (Pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence unique européen).**

## Nuisances sonores. Les règles de bon voisinage

**L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014**, stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...) sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



CRISE SANITAIRE

Enkadenn yec'hedel

# Covid-19

## La commune sur le front !

*Dès le début de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19, agents et élus municipaux sont restés mobilisés pour assurer la continuité des services publics communaux.*

### **Le CCAS : Recensement des besoins des personnes fragiles ou isolées**

Durant la période du confinement, les agents du CCAS et les élus municipaux ont contacté les personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune afin de maintenir un lien et de s'assurer que les besoins essentiels étaient satisfaits. Les personnes bénéficiant de la prestation de compensation du handicap, de l'aide sociale et de l'APA ont également été contactées afin de recueillir leurs besoins.

Une quinzaine de bénévoles s'est aussi manifestée auprès du CCAS pour proposer son aide. Grâce à eux et à la participation des élus, 38 colis alimentaires de première nécessité, ont été distribués et 52 courses alimentaires ou médicales ont été effectuées dans les commerces de la commune.

Également organisées par le CCAS, les permanences avec Madame Eildelman, psychologue ont été maintenues par téléphone.

Madame Saint-Elie, psychologue à Riantec a également proposé des consultations gratuites par téléphone aux personnes en souffrance.

Le CCAS reste à votre écoute pour toute demande d'information.

A compter du 16 mars, date d'entrée en confinement, **la mairie** a fermé ses portes à l'accueil physique des usagers. Les agents sont restés mobilisés et disponibles par téléphone aux horaires d'ouverture habituels.

**Au centre technique municipal**, les agents ont limité leurs déplacements pour les interventions urgentes. Ils ont également assuré la mise en place de la signalétique lors de la réouverture des plages ainsi que l'aménagement des écoles lors de la mise en œuvre des différents protocoles sanitaires relatifs au fonctionnement des écoles et à l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

**L'EREF, Espace Ressource Emploi Formation**, a assuré l'accueil ainsi que les rendez-vous par téléphone.

Les agents du **service Enfance-Jeunesse** et les **équipes chargées de l'entretien des locaux** ont également eu un rôle essentiel pendant cette crise sanitaire. Ils ont permis d'assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires en complément du dispositif mis en place par l'Éducation Nationale. Les horaires du service s'adaptaient aux contraintes des familles.

Pendant la crise sanitaire, les services ont dû adapter leurs modalités d'accueil : accueil sur rendez-vous, drive à **la médiathèque Anje-la-Duval**, mise en place de créneaux d'ouverture à **la piscine de Kerdurand...**

## Des masques proposés aux habitants

La mairie a effectué, en avril dernier, plusieurs commandes de masques réutilisables pour chacun des habitants, à partir de 11 ans.

Les premières livraisons étaient destinées aux personnes de 70 ans et plus et autres personnes vulnérables, soit 1200 masques délivrés mi-mai directement dans les boîtes à lettres par les conseillers municipaux et des bénévoles.

Début juin, 600 masques grand public ont été distribués aux habitants lors des trois séances organisées à l'espace culturel de Kerdurand.

Une seconde distribution a, ensuite, été mise en œuvre pour les 70 ans et plus et autres personnes vulnérables, à leur domicile, sur le même principe que lors de la première distribution.

Pour les personnes qui n'ont pu obtenir un masque lors des sessions de distribution, il est encore possible d'en récupérer à l'Espace culturel de Kerdurand sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille ou des cartes d'identité du foyer (prise de rendez-vous préalable recommandée par mail ou par téléphone).

**Pour obtenir un masque :**

**Tél. 02 97 33 52 40**

**espaceculturel@mairie-riantec.bzh**

## Solidaire avec le personnel soignant

La commune a apporté une aide matérielle aux cabinets infirmiers de la Rive Gauche et au GHBS en mettant à disposition une partie de son stock en gel hydroalcoolique et en masques de protection.

Un véhicule communal a également été prêté aux infirmiers pour les interventions à domicile.

Plusieurs autres acteurs de la commune (commerçants, artisans...) ont répondu à l'appel lancé sur la page Facebook du cabinet infirmier de Port-Louis pour collecter du matériel de protection (masques, gants, lunettes de protection...).

## Le marché du mercredi matin

Sur dérogation de la Préfecture du Morbihan, le marché hebdomadaire a été maintenu sous réserve du strict respect des recommandations émises pour éviter la propagation du Covid-19. Agents et élus se sont ainsi relayés chaque mercredi pour veiller au bon déroulement du marché restreint aux stands alimentaires jusqu'au 11 mai.

## Soutenir le commerce local

La crise sanitaire a obligé de nombreux professionnels à cesser leur activité durant cette période.

Lors des phases de déconfinement, la municipalité a été sollicitée par quelques professionnels du centre-bourg pour une occupation temporaire du domaine public afin de leur permettre d'accueillir le public dans les conditions préconisées.

Afin de soutenir le commerce local, la commune de Riantec a souhaité répondre favorablement à ces demandes. Des places de stationnement ont été mises à disposition pour aménager des espaces d'attente dans les véhicules ou organiser des files d'attente dans le respect des mesures barrières.

Jusqu'à la fin du mois d'août, la zone de stationnement située devant le bâtiment de l'EREF est occupée par l'Ardoizen. Le restaurant y a installé un barnum afin d'accueillir sa clientèle dans le respect des consignes sanitaires.



### EN BREF

#### Les dépenses liées à la crise sanitaire

Pour faire face à la crise sanitaire, la commune a dû engager des dépenses imprévues : solutions hydroalcooliques, équipements de protection pour les agents et la population (masques, visières, écrans plexi...)

Ces dépenses sont estimées à ce jour, à 35 000 €.

# Point d'étape

## Travaux & Aménagements



Réfection de voirie au village de Saint-Diel.

*Bousculés par l'épisode du confinement, certains chantiers ont néanmoins pu être maintenus et d'autres ont repris au mois de mai.*

### Isolation des bâtiments

Une partie des bâtiments de l'école Paul-Émile Victor a fait peau neuve. La toiture et le bardage ont été remplacés.

Les prochains travaux de rénovation concernent le bâtiment de l'EREF (Espace

Ressources Emploi Formation), situé rue de la Madeleine, et plus particulièrement l'isolation et la réfection de la toiture. La rénovation des menuiseries et du chauffage est également prévue et sera partiellement mise en œuvre par les agents des services techniques municipaux.

### Les travaux de voirie

Le programme de réfection de voirie sur le secteur de Kervassal a été finalisé au printemps. Récemment, les travaux de sécurisation du carrefour des Quatre chemins de Pen Mané, en collaboration avec la commune de Locmiquélic, ont été achevés.

En juin, la création d'un réseau d'eaux pluviales à l'Impasse de la Croizetière a également occasionné des travaux d'enrobés sur la voirie.

### Le cimetière du Park Blei Mor

Le cimetière est désormais équipé d'un caveau provisoire et d'un local technique pour le stockage de matériel réalisés principalement en régie municipale.



Remplacement du bardage à l'école Paul-Émile Victor.

# Hôpital de Port-Louis-Riantec

## le chantier a redémarré !

*Alors que le chantier avait été interrompu au déclenchement de la crise sanitaire, les professionnels du bâtiment interviennent de nouveau sur le site du futur hôpital de Port-Louis-Riantec.*

Suite à plusieurs semaines d'absence, les choses ont également changé pour les professionnels. Ils disposent désormais de postes supplémentaires dédiés au lavage des mains, à l'entrée du chantier ainsi qu'à l'intérieur du bâtiment. Afin de permettre le respect des mesures de distanciation sociale entre eux, la reprise des activités a aussi été marquée par une limitation des activités de professionnels en simultané dans chaque zone de travail.

Néanmoins, afin de limiter l'impact du Covid-19 sur le retard que le chantier a pris depuis le mois de mars, la maîtrise d'œuvre travaille de concert avec chacune des entreprises pour assurer une livraison de l'équipement en mars 2021, pour un déménagement prévu deux mois plus tard.



Déjà, quelques éléments d'avancements permettent d'envisager favorablement la suite des événements : la dernière grue a quitté le chantier début mars, les premières chambres sont achevées en sol, les prestations d'étanchéité et de menuiserie extérieure seront finalisées fin juillet.

# Pont du Bonhomme

## Fin des travaux

*Depuis le 23 septembre 2019, le Département du Morbihan a réalisé des travaux de réparation et de mise en sécurité du Pont du Bonhomme. Malgré l'interruption du chantier pendant la période de confinement, les travaux se sont terminés début juillet, dans le respect des délais initialement prévus.*

Ce vaste chantier de réparation a consisté en la rénovation de l'ensemble de l'ouvrage et en la refonte des superstructures afin de modifier la plateforme routière. En effet, des voies latérales sécurisées pour cyclistes et



piétons ont été réalisées tout en préservant les possibilités de circulation agricole.

A ce titre, des radars ont été installés de chaque côté du pont afin de détecter les gabarits des véhicules. La circulation est stoppée par des feux clignotants lors d'un passage d'engins agricoles.



DOSSIER

Teuliad

# L'installation du conseil municipal

*L'installation du nouveau conseil municipal aurait dû se dérouler dans la semaine suivant les élections mais la crise sanitaire a bouleversé le calendrier et repoussé l'événement de deux mois. Dans le strict respect des mesures sanitaires liées au COVID-19, la séance d'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée le mardi 26 mai 2020 à la salle Henry Queffelec.*

Le conseil municipal est composé de 29 conseillers élus par la population pour 6 ans.

Lors de sa séance d'installation, le conseil municipal élit en son sein le maire et les adjoints, au nombre de 7 sur la commune.

Ces adjoints ont vocation, dans l'ordre de leur nomination, à suppléer le maire si celui-ci était empêché.

Le maire peut en outre, sous sa responsabilité, déléguer aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux, une partie de ses fonctions.

Ont ainsi été nommés par arrêté trois conseillers délégués.

## LES FONCTIONS D'UN MAIRE

Le maire bénéficie d'une "double casquette" : il est à la fois autorité locale élue et représentant de l'État sur le territoire communal.

En tant qu'agent de l'État, sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives dont notamment la

publication des lois et règlements, l'organisation des élections, la légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il est Officier de Police judiciaire et Officier d'État-Civil : il célèbre les mariages, les PACS et tient les registres d'État-Civil de la commune.

En tant qu'agent exécutif de la commune, le maire dispose de compétences décentralisées. Elles traduisent davantage sa fonction d'élu et impliquent des choix politiques : l'urbanisme, le logement, une partie de l'action sociale, la santé, la culture...

Il est responsable de l'exécution des délibérations du conseil municipal, prépare le budget, gère le patrimoine communal...

Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Les commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, trois commissions municipales permanentes ont été créées :

- Commission Cadre de vie ;

- Commission Solidarité et cohésion sociale ;
- Commission Affaires générales.

Dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et pour permettre l'expression pluraliste des élus, chaque commission est composée de 16 membres répartis comme suit :

- 13 membres pour la liste majoritaire « Riantec, ensemble pour l'avenir » ;
- 3 membres pour la liste « Mieux vivre à Riantec » ;

## Le conseil d'administration du CCAS

Le dernier conseil municipal a fixé le nombre d'administrateurs du CCAS, présidé par le maire, à 14 membres dont 7 élus au sein du conseil municipal :

- > Joël BOULARD, Adjoint du service social ;
- > Sylviane GUEMENE ;
- > Gaëtane MARROT ;
- > Anne LE COINTRE ;
- > Charly PELLETIER ;
- > Claudie PESQUER ;
- > Jean-Marc KERBELLEC.

7 membres ont également été nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- > Gabrielle SERREC, UDAF ;
- > Gaëlle ANDRE, Autisme et partage ;
- > Jacqueline HAUTE-COEUR, La Croix Rouge ;
- > Isabelle GAUTHIER, Vivre Ensemble ;
- > Tiphaine GUYON, MSA (mutualité agricole) ;
- > Aristide BECAM, Mouvement Chrétien des Retraités ;
- > Gérard LAMBERT, Club du Riant.



### COMMISSION CADRE DE VIE

Travaux • Réseaux • Aménagements • Urbanisme • Mobilités • Sécurité • Environnement • Agenda 21 • Mise en valeur et attractivité du territoire

LISTE RIANTEC ENSEMBLE POUR L'AVENIR

**Pierre Mirault • Nathalie Perrin • Christophe Le Fée • Dominique Bernard • Monique Orgebin • Thierry Bernet • Anne Lecointre • Yoann Le Floch • Françoise Piraud • Bernard Cateau • Léo Leroux • Charly Pelletier • Annaïck Brotonne**

LISTE MIEUX VIVRE À RIANTEC

**Gaëtan Mallardé • Claire Cottin • Jean-Marc Kerbellec**



### COMMISSION SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Solidarité • CCAS • Famille • Emploi • Éducation • Enfance-jeunesse • Petite enfance • Restauration scolaire • Culture • Médiathèque • Sport et vie associative • Animation • Fêtes et cérémonies • Mise en valeur du patrimoine culturel et historique

LISTE RIANTEC ENSEMBLE POUR L'AVENIR

**Christophe Le Fée • Sandrine Liot • Joël Boulard • Fabienne Le Roch • Anne Le Cointre • Gaëtane Marrot • Marie Gourvès • Marie-Hélène Kerdavid • Pierre Grare • Sylviane Guémené • Olivier Guillo • Philippe Le Squer • Yoann Le Floch**

LISTE MIEUX VIVRE À RIANTEC

**Gérard Ollivier • Claire Cottin • Gaëtan Mallardé**



### COMMISSION AFFAIRES GÉNÉRALES

Finances - Orientations intercommunales

LISTE RIANTEC ENSEMBLE POUR L'AVENIR

**Nathalie Perrin • Annaïck Brotonne • Pierre Mirault • Marie-Hélène Kerdavid • Charly Pelletier • Marie Gourvès • Bernard Cateau • Dominique Bernard • Joël Boulard • Sandrine Liot • Thierry Bernet • Olivier Guillo • Léo Leroux**

LISTE MIEUX VIVRE À RIANTEC

**Gérard Ollivier • Claudie Pesquer • Jean-Marc Kerbellec**



Le maire et ses adjoints



**Jean-Michel BONHOMME**  
Maire  
Conseiller communautaire



**Nathalie PERRIN**  
1<sup>ère</sup> adjointe à l'urbanisme  
Conseillère communautaire



**Christophe LE FÉE**  
Adjoint au sport, à la vie associative et aux mobilités



**Sandrine LIOT**  
Adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance-jeunesse



**Joël BOULARD**  
Adjoint aux affaires sociales et à l'emploi



**Fabienne LE ROCH**  
Adjointe à la culture et au patrimoine



**Pierre MIRAULT**  
Adjoint aux travaux, aux réseaux et à la sécurité



**Dominique BERNARD**  
Adjointe à l'environnement, au littoral et à l'agriculture



**Olivier GUILLO**  
Conseiller délégué aux associations sportives



**Annaïck BROTONNE**  
Conseillère déléguée aux finances



**Philippe LE SQUER**  
Conseiller délégué culture bretonne, histoire locale et handicap



**Marie GOURVES**  
Conseillère municipale



**Thierry BERNET**  
Conseiller municipal



**Gaëtane MARROT**  
Conseillère municipale



**Yoann LE FLOCH**  
Conseiller municipal



**Anne LECOINTRE**  
Conseillère municipale



**Léo LEROUX**  
Conseiller municipal



**Marie-Hélène KERDAVID**  
Conseillère municipale



**Pierre GRARE**  
Conseiller municipal



**Françoise PIRAUD**  
Conseillère municipale



**Bernard CATEAU**  
Conseiller municipal



**Monique ORGBIN**  
Conseillère municipale



**Charly PELLETIER**  
Conseiller municipal



**Sylviane GUÉMÉNÉ**  
Conseillère municipale

Groupe  
« Mieux vivre ensemble »



**Gérard OLLIVIER**  
Conseiller municipal



**Claudie PESQUER**  
Conseillère municipale



**Gaëtan MALLARDÉ**  
Conseiller municipal



**Claire COTTIN**  
Conseillère municipale



**Jean-Marc KERBELLEC**  
Conseiller municipal





# Rendez-vous à L'Espace Jeunes

*Situé dans le parc de Kerdurand, l'Espace Jeunes est un lieu dédié aux ados où l'échange, l'écoute et la prévention sont au cœur des projets de la structure.*

Encadrés par Jessica et Karl, les jeunes Riantécois(es) ont pour habitude de se rendre à l'Espace Jeunes pour retrouver des amis, participer aux activités, faire du sport, avoir de l'aide sur un projet ou simplement pour discuter.

Attentifs aux besoins et au bien-être des ados, les animateurs sont à leur écoute et abordent avec eux différents thèmes de prévention autour des activités ou lors d'échanges.

Ils leur apportent aussi une aide précieuse dans leur projets individuels (recherche d'emploi, rédaction du CV et d'une lettre de motivation...) ou collectifs (création d'une junior association, voyage entre amis...)

L'Espace Jeunes propose également de

l'aide aux devoirs le mercredi après-midi et des ateliers sports chaque samedi de 11h à 13h.

## S'adapter à chaque âge

L'Espace Jeunes accueille des ados âgés de 13 à 17 ans.

Pour les 9-12 ans se situant entre l'enfance et l'adolescence, les animateurs proposent un programme d'activités adapté aux collégiens. Ils seront accueillis au Pass'Âge à l'annexe de la ludothèque à partir de septembre.

## L'été à l'Espace Jeunes

Cet été, la crise sanitaire limite les escapades en dehors des murs, alors les jeunes participent, chaque semaine, à l'élaboration du programme d'activités et de prestations : bubblefoot, archery game, ou encore journée survie (apprendre à faire du feu, se repérer dans une forêt, obtenir de l'eau potable...).

Tous les mercredis, une soirée à thème est proposée jusqu'à 22h.

## + D'INFOS

### Vacances scolaires

Du lundi au vendredi :  
11h - 18h

Mercredi soir : 18h - 22h

### Hors vacances

Mercredi : 12h - 18h

Vendredi : 16h - 22h

Samedi : 11h - 18h

### Sur inscription

Tél. : 06 82 62 19 51  
espacejeunes@mairie-riantec.bzh

# Un refuge pour les hirondelles

*Des hirondelles rustiques avaient trouvé refuge dans un ancien bâtiment de ferme délabré dans le secteur de Kerner. Propriétaire de ce bâti, la commune prévoyait de le démolir en vue de la construction d'un lotissement comprenant quatre lots d'habitations.*

Le diagnostic effectué par la LPO Bretagne (Ligue de protection des oiseaux) en août 2019 a relevé 13 nids d'hirondelles rustiques à l'intérieur du bâtiment.

Le volatile compte parmi les espèces protégées. Avant de détruire le bâtiment, la commune a été dans l'obligation de mettre en œuvre de mesures compensatoires suivant les prescriptions préfectorales.

Les agents municipaux ont ainsi procédé à la construction d'un abri à proximité immédiate du bâtiment en ruine. La



création de cet édifice permet aussi d'accueillir d'autres espèces (chauves-souris, lézards, amphibiens, insectes...) grâce, notamment, aux murets en pierres sèches et en bois cordés intégrés à la construction. En plus de son rôle de préservation de la biodiversité, l'abri d'hirondelles a également un rôle pédagogique de sensibilisation des habitants et du grand public.

## La lande boisée de Lotour

*Le 2 juin dernier, un incendie a ravagé trois hectares de landes situées à l'Est de la route départementale 781, au Lotour. Lors de cet événement, une partie importante de notre patrimoine naturel local a été détruit.*

Datant de plusieurs dizaines d'années voir centaines, la bruyère vagabonde (*Erica vagans*), exceptionnelle en Bretagne, y est officiellement reconnue par la communauté scientifique.

Cette lande est également constituée de bruyère ciliée, de bruyère cendrée, d'ajonc et de molinie (entre autres). Elle fait du Lotour un espace naturel quasi unique en Bretagne continentale.

Une petite liliacée blanche très peu commune dans le Morbihan, le *Simethis* à feuille plane, y est également présente. Au-delà de la présence de ces espèces singulières, la lande du Lotour est

connue des naturalistes depuis des dizaines d'années. Ils y ont observé des plantes carnivores typiques des landes humides bretonnes, de très belles populations de reptiles, d'oiseaux et d'insectes.

L'engouement, cet oiseau mythique avec son intrigant chant au soleil couchant y trouve refuge. De jolies mares, investies de sphaignes (espèce de mousse végétale) hébergent de nombreuses espèces d'amphibiens (grenouilles, tritons, salamandres).

Après l'incendie, les ajoncs et les pins maritimes seront les premiers à réoccuper massivement l'espace nu. Il faudra des années et un travail de suivi et d'accompagnement important et coûteux pour espérer revoir fleurir un jour les belles touffes roses de la bruyère vagabonde.

Même si la cause de l'incendie est encore méconnue, cet événement nous rappelle que nos comportements peuvent avoir un impact majeur sur la végétation, déjà bien éprouvée par le réchauffement climatique.

### EN BREF

**1 feu de forêt sur 2 est causé par une imprudence.**

> Ni feux, ni barbecues aux abords des forêts,  
> Pas de cigarettes en forêt.

Informez-vous sur <http://feux-foret.gouv.fr>  
#FeuxDeForet



# Du nouveau au centre-bourg !

Ils ont choisi de s'installer à Riantec :

**Yves Le Bayon,**

**La cuisine de Pap'Yves :**

> **Le projet :** Après une carrière dans le domaine de la cuisine comme cuisinier, commercial puis conseiller culinaire, Yves Le Bayon enfila à nouveau le tablier pour proposer chaque semaine des plats cuisinés au fil des saisons, confection-



nés à partir de produits locaux. Entre tradition et modernité, Yves propose également de la cuisine de plein air (rôtisserie de thon et de bœuf) à domicile pour 30 à 50 personnes.

> **Le lieu :** Sur son lieu d'habitation, il a créé un atelier pour y installer une cuisine professionnelle répondant aux normes d'hygiène actuelle.

> **En pratique :** Laissez un message sur son portable, il vous répondra et vous communiquera les offres chaque semaine.

La commande est à retirer à son atelier les jeudi et vendredi, entre 15h et 19h. A partir de cet été, la cuisine de Pap'Yves sera également présente sur le marché de Riantec tous les mercredis matin et les mercredis soirs devant l'église.

**Céline Fouriaux & Laurent Pihan,**

**Fil en bulles :**

> **Le projet de Céline :** Des scènes de vie drôles et décalées, sculptées avec du fil de fer et du papier de soie, des portraits peints sur du bois flotté avec des mélanges de matières, l'artiste peintre et sculptrice expose et vend ses œuvres toutes aussi originales que raffinées.



D'autres œuvres sont créées en collaboration avec son époux, mixant ainsi leurs techniques de création. L'artiste répond également aux demandes personnalisées.

> **En pratique :** La galerie est ouverte tous les jours. Il est préférable d'appeler avant car Céline peut s'absenter pour donner des cours de peinture.

> **Le projet de Laurent :** Menuisier, ébéniste, Laurent propose de la création de meubles, de la pose (parquet, terrasse...) ou encore de la rénovation de meubles anciens. Il dispose également de diverses compétences qui lui permettent d'effectuer des travaux complémentaires (peinture, conseils en décoration...)



> **En pratique :** Sur rendez du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, Il s'adapte également aux besoins de chacun.

> **Le lieu :** Le couple a trouvé à Riantec un lieu de vie pouvant accueillir leurs ateliers et la galerie.

## + D'INFOS

**La cuisine de Pap'Yves**

73 route de Merlevenez  
Tél. 06 43 93 64 84  
yves.le.bayon@gmail.com



**Fil en bulles**

3 rue Le Gloahec  
Céline :  
Tél. 06 24 73 83 94  
celine.fouriaux@wanadoo.fr  
www.ateliergalerie.jimdo.com



Laurent :  
Tél. 06 50 71 23 52

# Piscine de Kerdurand

**La crise sanitaire liée au COVID-19 a contraint à retarder l'ouverture de la piscine de plein air de Kerdurand pour cette saison 2020.**

**Depuis le 24 juin, la piscine est ouverte au public avec des modalités d'accueil adaptées au protocole sanitaire.**

Cet été, les jours d'ouverture de la piscine sont répartis en deux temps, de 13h45 à 16h ou de 16h à 18h15. Le nombre de places est limité.

Quelques adaptations ont dû être mises en œuvre : l'inscription est préconisée, la douche savonnée obligatoire aux pédiluves et les cabines intérieures

fermées. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du protocole sanitaire.

Cette année, une nouvelle activité vient étoffer le programme proposé chaque été (aquagym, bébé dans l'eau, cours pour enfants...) : l'aqua-santé. Cette discipline s'adresse aux personnes dont l'état de santé nécessite la pratique d'activités sportives régulières et adaptées.



## + D'INFOS

**Du 6 juil. au 31 août**  
tous les jours (*jours fériés compris*).

**Du 1<sup>er</sup> au 13 sept.**  
selon météo  
mercredi, samedi et dimanche.

> **De 13h45 à 16h ou de 16h à 18h15.**

*Inscription préconisée*  
Tél. 06 98 76 48 18

> **Inscription aux activités**  
Tél. 02 97 33 52 40

www.riantec.bzh

# Les rendez-vous de l'été

*En mode adapté, crise sanitaire oblige, la municipalité a toutefois souhaité maintenir une programmation culturelle estivale. L'occasion pour le public de renouer le contact avec les artistes.*

Les mercredis sans chichi vous donnent rendez-vous chaque semaine à partir de mi-juillet. Magie, clown, théâtre de rue, les spectacles s'adressent, comme chaque année, à un public large. A noter toutefois : le nombre de spectateurs est limité pour permettre de profiter des créations dans le respect des mesures barrières.

Le traditionnel festival des arts de la rue, Avis de Temps fort, n'ayant pu investir les rues de la rive gauche en mai dernier, les communes de Port-Louis, Locmiquélic et Riantec accueillent tout au long de l'été les compagnies ainsi que leurs spectacles. Les « Escalles », avec deux représentations de Scopitone & Cie, font étape le 18 août au château de Kerdurand. La pré-inscription est



obligatoire car là encore la jauge est adaptée à la situation sanitaire.

Plus d'infos sur <https://avisdetempsfort2020.wixsite.com/les-escalles>

Le château de Kerdurand ouvre lui aussi ses portes dès le 30 juillet avec le Salon de la petite mer qui accueillera cette année les œuvres d'une quarantaine de peintres et sculpteurs.

## + D'INFOS

Château de Kerdurand

Tél. : 02 97 33 52 40

[espaceculturel@mairie-riantec.bzh](mailto:espaceculturel@mairie-riantec.bzh)

# Rejoignez le réseau des bénévoles

*Lancé en mai 2019, le réseau des bénévoles a été mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale dans le but de lutter contre l'isolement des seniors.*

Le réseau des bénévoles a pour objectif la prévention des risques liés à la dépendance afin de maintenir un niveau de vie sociale des personnes âgées et de favoriser le bien-vieillir chez soi.

Le réseau des bénévoles ne remplace pas un service d'aide à domicile. Son rôle est de donner un peu de temps aux personnes âgées vivant seules en partageant des moments conviviaux :



prendre un café, se promener, jouer aux cartes, prendre des nouvelles par téléphone...

**Vous souhaitez rejoindre le réseau des bénévoles ?**

Il est ouvert à tous, à partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs) et sur inscription auprès du CCAS.

## + D'INFOS

CCAS de Riantec

Tél. 02 97 33 98 13

[ccas@mairie-riantec.bzh](mailto:ccas@mairie-riantec.bzh)

# ASL Le Domaine de Kerostin

*Une Association Syndicale Libre est composée de tous les propriétaires d'un lotissement et a pour objet l'entretien et la gestion des biens et ouvrages d'intérêt commun (voirie, éclairage...) ainsi que le respect du cahier des charges.*

*Au domaine de Kerostin, l'ASL contribue aussi à tisser du lien entre les habitants autour d'animations et d'actions solidaires.*

Les huit membres du bureau gèrent les problèmes du quotidien (détérioration de voirie, vitesse des véhicules, problème de voisinage...).

La période de confinement a permis de renforcer les échanges entre les habitants. Les soirées étaient rythmées par les applaudissements en faveur du personnel soignant, des apéros-jardins et des blind tests.

Seize enfants ont également participé à la création d'une banderole rappelant

aux usagers la consigne suivante : « Restez chez vous ».

L'ASL est intervenue plus largement en mettant en ligne, sur son site, une liste des commerces de la Rive Gauche ouverts pendant les mois de confinement.

Outre ces événements récents, l'association organise au sein du lotissement d'autres animations et actions participatives comme la Fête des voisins ou des journées citoyennes (ramassage de déchets, arrachage des mauvaises herbes...).

Toujours dans le but de renforcer la relation entre les voisins et d'améliorer la vie du quartier, les membres du bureau de l'ASL ne manquent pas d'idées pour les projets futurs du Domaine de Kerostin : chasse à l'œuf, terrain de boules, tables de pique-nique, jardin partagé, bacs à fraises, plantation d'arbres fruitiers...



## + D'INFOS

ASL Domaine de Kerostin

[www.domainedekerostin.com](http://www.domainedekerostin.com)



## Istoer & glad

## HISTOIRE & PATRIMOINE

# Les voies gallo-romaines

*Lors de la guerre des Gaules sous Jules César, les romains étendirent leur pouvoir par le biais de voies de communication (qui existaient déjà avant leur arrivée, d'où le terme voie gallo-romaines).*

*L'empreinte de ces routes est toujours présente sur le territoire communal.*

La découverte récente d'un calvaire antique semble accréditer l'hypothèse d'une voie venant de Merlevenez, passant par Kerporel pour rejoindre Ty Rhu (maison rouge).

Derrière la croix à Ty Rhu, la route

rejoignait Kerner par le chemin creux visible encore aujourd'hui et menait vers Port-Louis, nommé à l'époque, Vindiana Portus ou Blabia (*nul n'a réussi à se prononcer de manière formelle sur ce nom*).

Sur la plage de la Côte Rouge, des ornières de roues de charrettes sont visibles à marée basse, dans les rochers sur l'estran. La présence de cette voie montre ainsi que le niveau du littoral était plus bas.

Une seconde voie démarrait près de la chapelle de Kerner et se dirigeait vers le palud (marais salant) en bas de Kerner. Elle empruntait un ouvrage de l'époque actuellement enfoui sous la vase puis parcourait l'île Kerner. Cette voie traversait la petite mer pour rejoindre Gâvres.



La Côte Rouge



## BIENVENUE À :

Yūna ROUZIC ; Eléanor CARPENTIER ; Noah DA SILVA ; Olivia DURAND ; Aubin MAIGRE ; Marceau BARRAUD ; Gabriel NOËL ; Thélyo MARTIN ; Eden BURGUIN ; Lucas SPIES ; Héroïse DANET ; Adélia BRUYERE, Marceau VOGT, Lana CARIMALO.

# Marilh ar boblañs

## ÉTAT CIVIL



## MESSAGES DE SYMPATHIE AUX FAMILLES DE :

Roselyne MORVAN épouse LE TREQUESSER, 71 ans ; Bernard LE FÉE, 76 ans ; Florence JÉGOUX épouse LE NALLIO, 53 ans ; Eugène LOISELEUR, 89 ans ; Daniel CORROLLER, 73 ans ; Martial KERNER, 84 ans ; Alain JEGO, 78 ans ; Michel REDELSPERGER, 72 ans ; Jean BRÉGENT, 82 ans ; François NONETTE, 86 ans ; Pierre LAUDICINA, 89 ans ; Suzanne LE DORTZ veuve JULÉ, 94 ans ; Claude FARCY, 73 ans ; Jean CABOUREAU, 87 ans ; Nelly LE GUENNEC, 64 ans ; Jeannine ROUZO veuve TUAUDEN, 87 ans ; Alphonse LE ROUZIC, 83 ans ; René FOURNIER, 94 ans ; Yvette GOUJON épouse CHAUFOR, 83 ans ; Jean Claude THOMAS, 83 ans ; Patrick LE CAPITAIN, 62 ans ; Germaine LE SQUER veuve LE LEUCH, 92 ans ; René BRICOGNE, 89 ans ; Suzanne JAN épouse BRASQUER, 89 ans ; Céline LARBOULETTE veuve EVEN, 89 ans ; Karine LE SAGER

veuve GUILLOM, 42 ans ; Régine STEPHANO veuve LE BARON, 89 ans ; René BRÉZAC, 88 ans ; Raymond YVEN, 78 ans ; Agnès LE NÉZET épouse LE GLEUT, 94 ans ; Maryvonne BLANCHET épouse HOUEBINE, 82 ans ; Léone LE BÉAN veuve SIMON, 95 ans ; Armand GRÉGOIRE, 93 ans ; Marc ROBERDEL, 81 ans ; Augustin KERBELLEC, 95 ans ; Pierre LEON, 91 ans ; Pascal LE BOUILLE, 59 ans ; Germaine YVON veuve LE QUELLENEC, 93 ans ; Anne-Marie CARROUR épouse TOUMELIN, 89 ans ; Alfred CADO, 81 ans ; Janine HEDOUIN épouse GIRARDET, 92 ans ; Yvette JEGO veuve JEGO, 90 ans ; Hervé LE BORGNE, 77 ans ; Thérèse THOMAS veuve LE DORNER, 93 ans ; Anne RIO épouse GUEGAN, 90 ans ; Ginette STÉPHANO veuve LE BIHAN, 95 ans ; Huguette BIZIEN veuve LOISELEUR, 90 ans ; Michel LE DRÔ, 87 ans ; Marie LE LOREC

épouse RUFFLET, 63 ans ; Gwendal MODICOM, 31 ans ; Amélie JEGO veuve BREUREC, 86 ans ; René JULIEN, 96 ans ; Julie CECCALDI épouse JAFFRÉ, 82 ans ; Danielle AUFFRET épouse GUEGAN, 57 ans ; Lucie MOISAN veuve PHILIPPE, 92 ans ; Marie Paule GUEHENNEC épouse BERNARD, 68 ans ; Monique LE TERRIEN veuve LE BORGNE, 90 ans ; Michelle MELLANGER épouse BECAM, 79 ans ; Madeleine LE GUEN veuve KADZIELSKI, 100 ans ; Yvette LE MASSON veuve LACOSTE, 94 ans ; Gilbert JAFFRAY, 70 ans ; André LE BIHAN, 86 ans ; Emilienne CHRISTIEN veuve CONQUER, 89 ans ; Joël LE BIHAN, 66 ans ; Christian MROZ, 72 ans ; Marie LE DORNER veuve HUET, 99 ans ; Héléne MADORÉ veuve LEON, 90 ans ; Noël NICOL, 92 ans ; Solange BOUTER veuve NICOLAS, 77 ans.

## EXPRESSION

# Groupe minoritaire « Mieux vivre à Riantec »

Nous remercions les électrices et les électeurs de Riantec qui nous ont soutenus durant cette campagne électorale atypique et qui nous ont témoignés de leur confiance. Malgré le contexte, le pourcentage important d'abstentionnistes est préoccupant si l'on souhaite que le conseil municipal soit représentatif de ses habitants.

L'état d'urgence sanitaire qui a suivi, nous a placés face à des responsabilités particulières. Les élus minoritaires auraient souhaités être associés à la gestion municipale durant cette séquence inédite.

Nous remercions l'ensemble des fonctionnaires et salariés municipaux pour la permanence des services. Ils nous ont rappelés l'importance de leurs missions et l'utilité de nos services publics. Même si les commissions n'ont pas été installées, nous ne sommes pas restés inactifs durant ces 3 premiers mois. Nous avons soumis différentes propositions par écrit à M le maire sur les sujets

suivants :

- L'utilité du maintien de l'éclairage public de Riantec en période de confinement ?
- Les mesures d'accompagnement mises en place pour le COVID-19 ?
- La mise en place d'une navette tous les quart d'heure en fin d'après-midi pour le bateau-bus durant la fermeture du pont du bonhomme.

Les 6 prochaines années, nous serons une force de proposition, animée par le souci de la défense de l'intérêt général. Nous nous ferons le relais de vos questionnements, de vos difficultés et de vos propositions, au sein du conseil municipal et de ses instances.

*Gérard OLLIVIER, Claudie PESQUER, Gaëtan MALARDE, Claire COTTIN, Jean-Marc KERBELLEC.*

*Mail : mieux-vivre-a-riantec@orange.fr  
Facebook : « mieux vivre à Riantec 2020 »*

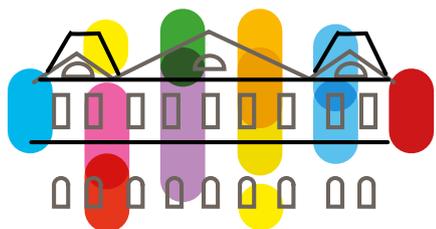
# Salon de la petite mer

## ŒUVRES D'ARTISTES

Peintures & Sculptures

Du 30 juillet  
au 27 août 2020

## RIANTEC



ESPACE CULTUREL  
DE **KERDURAND**



Hervé PLOUZEN  
1<sup>er</sup> prix Peinture 2019



Alain GAUTHIER  
1<sup>er</sup> prix Sculpture 2019



ESPACE CULTUREL

> 02 97 33 52 40

> espaceculturel@mairie-riantec.bzh

INFOS PRATIQUES

> Ouvert tous les jours de 15h à 18h

> Accès libre et gratuit

[www.riantec.bzh](http://www.riantec.bzh) 